

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

---

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1387

présenté par  
Mme Labrette-Ménager

-----  
**ARTICLE 24**

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« stations »,

insérer les mots :

« d'épuration ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'un simple amendement visant à préciser les termes utilisés.